

CHALET LE CHORNAIS



ARÈCHES BEAUFORT
SAVOIE

Classe de découvertes



Ligue de l'enseignement
Fédération des Œuvres Laiques de Savoie
81 chemin des Ecureuils – CS 30403 – 73004 CHAMBERY CEDEX
Tel. 04 79 85 69 14 - Fax. 04 79 85 52 41

SOMMAIRE

1 - La classe de découverte

- 1-1 7 bonnes raisons de partir
- 1-2 Réussir sa classe, les étapes
 - Avant
 - Pendant
 - Après
- 1-3 Dispositions particulières aux sorties avec nuitées
 - Initiative
 - Procédure d'autorisation
 - Dispositions médicales
 - Encadrement pour la vie collective et le transport

2 - L'environnement

- 2-1 La Savoie
- 2-2 La Station

3 - Le centre

- 3-1 Bâtiment principal
- 3-2 Fonctionnement et Services

4 - L'organisation

- 4-1 Le rythme du séjour (Planning 5 jours)
- 4-2 La vie au centre
- 4-3 Projet Pédagogique
- 4-4 Animations et excursions

5 - Annexes

- 5-1 Trousseau Type
- 5-2 Plan des pistes de la station

LA CLASSE DE DÉCOUVERTE

7 RAISONS DE PARTIR

1 Acquérir plus d'autonomie

- Développer la curiosité, la créativité
- Donner le goût et le sens des responsabilités
- Apprendre à gérer la vie quotidienne

2 Améliorer les compétences méthodologiques

- S'approprier une démarche scientifique en situation
- Traiter l'information
- Observer, chercher, analyser, comparer
- Emettre des hypothèses, les vérifier

3 Construire les concepts de temps et d'espace

- Se situer dans de nouveaux espaces
- Connaître le passé, le présent, le futur d'un environnement donné

4 Réinvestir les connaissances de base

- Les construire par l'activité : écrire, lire compter, pour questionner, communiquer, raconter en se servant de la stimulation d'un milieu et d'un mode de vie nouveau

5 S'approprier des techniques et des outils

- S'exprimer, communiquer
- Pratiquer des activités sportives, culturelles
- Utiliser des outils technologiques

6 Devenir acteur de son propre avenir

- Comprendre la diversité d'un environnement et la structuration d'un milieu
- Regarder ailleurs pour mieux penser « ici » et « le présent »
- Penser globalement pour agir localement

7 Savoir être et vivre ensemble

- Apprendre la vie sociale, la tolérance
- Construire une démarche citoyenne grâce à la vie en collectivité

RÉUSSIR SA CLASSE, LES ÉTAPES

AVANT

Phase d'information

- Information donnée au conseil des maîtres, aux élèves, aux parents (accord de principe)

Phase de préparation

- Recensement du matériel et de la documentation disponible
- Préparation des enfants (psychologique, sociale, physique)
- Prise de contact avec l'équipe d'encadrement (animateurs, intervenants, accompagnateurs...)

Phase administrative et financière

- Budget prévisionnel
- Prise de contact avec les différents partenaires (APE, municipalité, Conseil Général..)
- Présentation du projet au 1^{er} conseil d'école
- Demandes de subventions (P.E.P., Conseil Général, D.R.A.C., Entreprises...)
- Réunion de parents (participation financière, accord définitif)
- Recherche de financement : activités coopératives (fêtes ...)
- Assurances
- Etablissement de conventions et réservations (transport, centre d'accueil, intervenants...)
- Dépôt du projet à l'I.E.N. dont dépend l'école

Phase de préparation pédagogique

- Programmation des activités et emploi du temps
- Réunion de l'équipe (enseignants, animateurs, directeur du centre...)
- Répartition des tâches, cohésion du projet, précision des activités
- Réunion des parents (vie quotidienne, téléphone, courrier, argent de poche...)
- Préparation du séjour avec les enfants (règles de vie....)
- Activités scolaires (recherches de documentation, exposés...)

Aspect relationnel

- Informer l'école dès l'arrivée de la classe sur les lieux
- Accueil et installation (rencontre avec le personnel)
- Organisation de la vie quotidienne et collective
- Régulation de la vie collective au cours du séjour
- A la fin du séjour, bilan avec l'équipe du centre (comparaison entre l'attendu et le réalisé)

Aspect pédagogique

- Appropriation du site et du cadre de vie (les locaux, environnement immédiat)
- Rencontre le premier jour avec l'ensemble de l'équipe du centre si elle n'a pas pu avoir lieu en amont du séjour
- Découverte du milieu
 - Lecture de paysage
 - Compréhension de l'environnement
 - Interdisciplinarité
 - Caractéristiques naturelles et culturelles
- Prise en compte du vécu
- Recentrage sur les objectifs initiaux de la vie collective
- En fin de séjour, bilan des activités avec les enfants



APRÈS

Aspect relationnel

- Remerciements (partenaires financiers, centre d'accueil, intervenants...)
- Compte rendu de séjour à l'I.E.N.
- Bilan financier
- Bilan général (article de presse...)
- Bilan au conseil d'école
- Bilan avec les partenaires organisateurs

Aspect pédagogique

- Approfondissement des connaissances liées à la classe de découverte
- Bilan avec les enfants
- Comparaison entre le milieu découvert et le milieu naturel
- Evaluation des attitudes et apprentissages des enfants
- Présentation du séjour (parents, municipalité, APE, écoles...)

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX SORTIES AVEC NUITÉES

INITIATIVE

L'initiative du projet relève du maître de la classe ou de l'équipe pédagogique.
Le projet de sortie s'inscrit obligatoirement dans le cadre du projet d'école.

Procédure d'autorisation

- 1) **L'autorisation est délivrée, par écrit par l'Inspecteur d'Académie**, directeur des services départementaux de l'Education Nationale du département d'origine qui doit disposer d'un dossier complet constitué de la demande d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitée, et de la fiche d'information sur le transport.
- 2) Le directeur d'école fait parvenir le **dossier complet** de demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitée(s) à l'inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription dans un délai de cinq semaines au moins avant la date prévue pour le **départ** lorsque celle-ci se déroule dans le même département, **délai porté à huit semaines** pour les classes séjournant dans un **département différent**.
- 3) Ce dossier de demande d'autorisation est transmis par l'Inspecteur de l'Education Nationale, qui aura donné au préalable son avis sur le contenu et l'organisation pédagogique, à l'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale du département d'origine chargé de délivrer l'autorisation de départ ainsi que, le cas échéant, aux autres administrations concernées.
- 4) **Les sorties scolaires** avec nuitée(s) qui ont lieu dans un **autre département** doivent recevoir **l'avis favorable de l'Inspecteur d'Académie du département d'accueil**. Il appartient à l'Inspecteur d'Académie du département d'origine de recueillir cet avis avant de délivrer l'autorisation de départ.

- 5) Les demandes d'autorisation doivent être traitées rapidement afin que, le cas échéant, l'organisateur puisse au plus tôt fournir les pièces complémentaires ou apporter les aménagements nécessaires au projet. Les décisions en retour, portant soit autorisation soit refus motivé par écrit, devront parvenir à l'école concernée, par l'intermédiaire de l'inspecteur de l'Education Nationale, dans un délai de 15 jours avant la date prévue pour le départ lorsque la sortie scolaire avec nuitée se déroule dans le même département, délai porté à trois semaines pour les sorties séjournant dans un département différent.

Dispositions médicales

Les **certificats de vaccinations** obligatoires doivent être fournis. Faire remplir aux parents **une fiche sanitaire** et demander une **autorisation écrite** permettant au responsable de la classe de prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident et sur avis médical, **à faire pratiquer toute intervention chirurgicale à l'enfant.**

Encadrement pour la vie collective et le transport

Ecole maternelle : 2 adultes dont au moins le Maître de la classe, quel que soit l'effectif enfants.
Au-delà de 16 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 8 enfants.

Ecole élémentaire : 2 adultes dont au moins le Maître de la classe, quel que soit l'effectif enfants.
Au-delà de 20 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 10 enfants.

L'adulte supplémentaire peut-être : soit un animateur BAFA, soit un parent d'élève, soit un aide éducateur, soit un intervenant extérieur agréé qui agit habituellement dans l'école.

Le taux d'encadrement des élèves s'applique y compris dans le cadre du transport. Le chauffeur n'est, en aucun cas, pris en compte dans le taux d'encadrement.

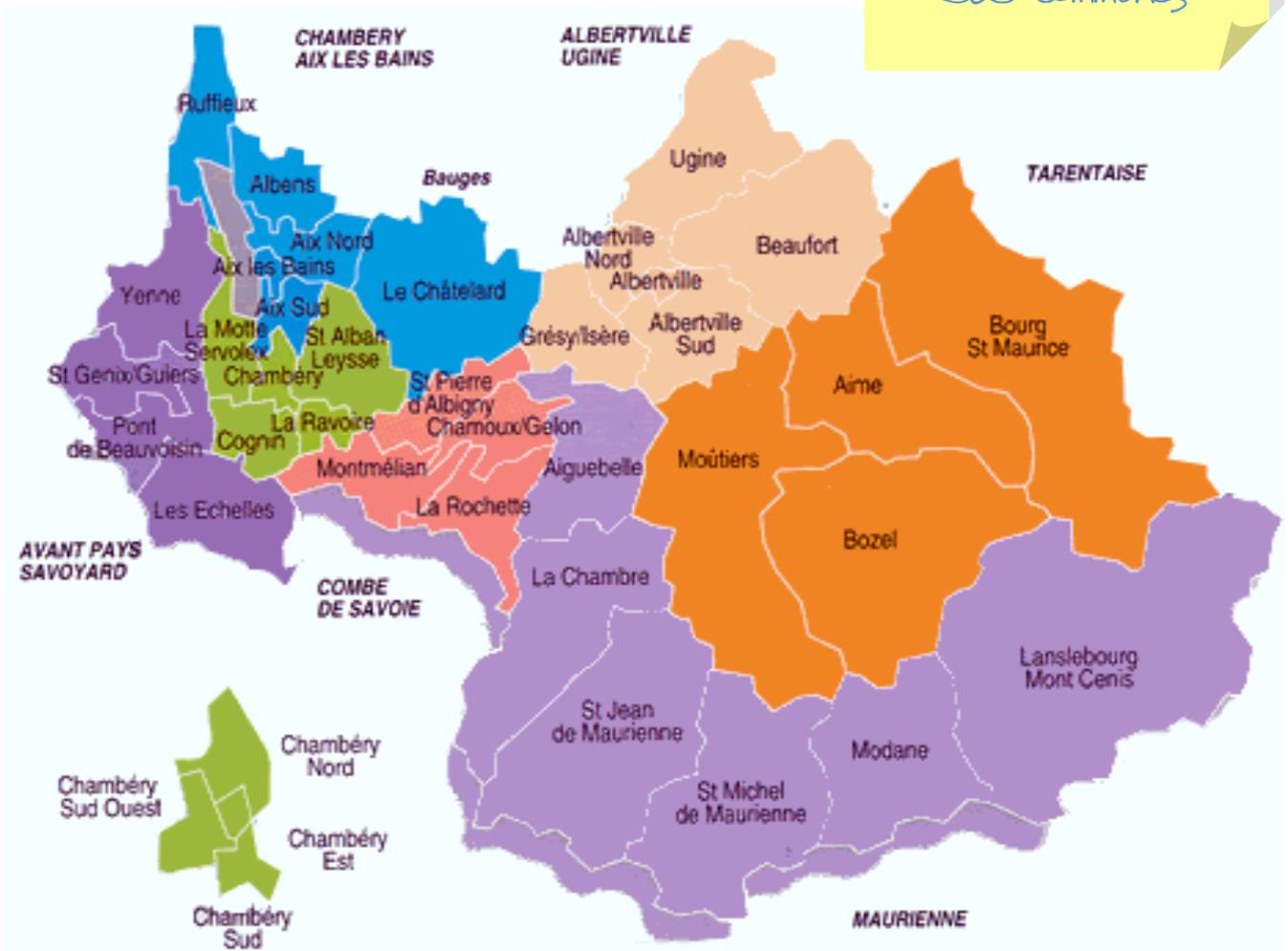
Dans le cadre d'un transport en car, l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou plusieurs classes, est considéré comme constituant une seule classe.

L'ENV!RONNEMENT

7 bassins économiques

37 cantons

305 communes



Le massif du Beaufortain situé à 70 km à l'est de Chambéry, est encadré au nord par le département de la Haute-Savoie et le massif du Mont-Blanc, au sud par la vallée de la Tarentaise, à l'est par le massif de la Vanoise et à l'ouest par la combe d'Albertville.

Ce massif possède une particularité historique notoire : les 4 communes qui le composent ont toujours eu une administration unique puisqu'elles forment un seul contenu autour du chef-lieu : Beaufort sur Doron. Ces communes sont celles de Beaufort-Arêches, Hauteluce, Villard sur Doron et Queige.

Ce canton se trouve dans une zone de montagne, caractérisée par de profondes vallées.

La région est enneigée 5 à 6 mois environ et la couche de neige est généralement importante.

Le visiteur qui, à la sortie des gorges du Doron, débouche dans la vallée du Beaufortain, est surpris par le paysage et sa différence d'aspect avec celui des autres régions naturelles de Savoie. Il découvre un site de montagne où alternent prés et forêts avec de très nombreux chalets disséminés sur les pentes.

L'originalité de cette contrée réside aussi dans la vie locale et l'habitat ; souvent, le Beaufortain est appelé « le pays aux mille chalets ». En effet, des chalets sont disséminés presque jusqu'au sommet des montagnes. Le paysan de cette région qui tire son revenu principal de l'élevage possède 3 ou 4 habitations ou plus, dont il use selon la saison. Ces changements successifs s'appellent « les remues ».

Le Beaufortain a une vocation laitière due à la nature de son sol et à son climat qui favorisent en moyenne montagne et haute altitude les immenses pâturages. Les agriculteurs ont créé une cave coopérative laitière depuis 1942 et ces derniers sont très attachés à la qualité de leur fromage « Le Beaufort ».

PAR LE TRAIN

TGV Paris-Albertville (3 h 30), puis liaison par autocars jusqu'au Chornais à 24 km

Gare SNCF d'Albertville

- Informations, vente Tél. 08 36 35 35 35
- Horaires, infos trains Tél. 08 36 67 68 69

PAR LA ROUTE

Autoroute jusqu'à Albertville, puis N 525 jusqu'à Beaufort sur Doron, D 218 jusqu'à Arêches et D 65 jusqu'au Planay – Le Chornais.

Autocars BLANC – 73270 Arêches Tél. 04 79 38 10 50 Fax 04 79 38 11 85

Ligne Albertville – Beaufort – Arêches. Plusieurs allers-retours quotidiens.

Taxis Arêches

Blanc Tél. 04 79 38 10 50
Vibert Tél. 04 79 38 10 59



Domaine skiable : le Planay – Arêches

Le centre se situe sur la piste de liaison de « Perche » qui relie deux domaines skiables : celui du Planay et celui du Grand-Mont.

La station est équipée de 15 remontées mécaniques, **11 téléskis et 4 télésièges**, pour 27 pistes (**4 vertes, 9 bleues, 11 rouges et 3 noires**), avec au total **50 km de pistes alpines**.

Altitude maximale : 2 687 m – Domaine tous niveaux particulièrement adapté aux enfants (grands champs de neige au bas des pistes).

Télésiège débrayable.



LE CENTRE

HÉBERGEMENT



Entièrement rénové en novembre 1999, ce centre, très fonctionnel, peut accueillir 120 personnes.

Il se compose de 33 chambres de 2 et 4 lits, toutes équipées de sanitaires complets, et prise de télévision.

LE REZ DE CHAUSSÉE

- L'accueil et sa mini-boutique
- Le bureau de la direction
- Une salle ping-pong
- Des sanitaires
- Un sauna 4 places
- Une laverie avec table à repasser
- La lingerie du centre
- Un local atelier
- Un local skis et chaussures de montagne
- Une dépendance économat
- Un garage

Un escalier relie le rez de chaussée aux autres locaux avec :

- Les cuisines et la plonge
- La salle de restaurant
- Les sanitaires
- Le hall d'accueil

De l'accueil, un escalier central dessert tout le reste du bâtiment et notamment :

- Un bar, avec une grande salle polyvalente, un coin cheminée salon, une magnifique bibliothèque
- L'appartement de la directrice
- Un étage au nom d' « Edelweiss », avec une salle TV, deux salles de classe, une petite infirmerie.
- Un étage au nom de « Gentiane » avec une salle d'activités, un local animation, un local technique et 3 chambres.



Ensuite, nous trouvons 6 niveaux aux noms des montagnes environnantes : « Le grand mont », « La Légette », « Le Mirantin », « Le Nid de l'aigle », « Le pas de l'Ane » et « La Pierra Menta ».

Tous ces niveaux se composent sur la droite de 3 chambres (2 chambres de 4 lits, 1 chambre de 2 lits), et sur la gauche, de 2 chambres de 4lits.

Toutes les chambres sont équipées d'un bureau, d'une chaise, d'une table de nuit, d'une penderie avec cintres et d'au moins un placard de rangement avec 2 tiroirs.

Toutes les chambres de 4 disposent de 2 lits superposés et de 2 lits simples. Tous les lits ont des alèses molletonnées, couettes et oreillers (en plumes ou en mousse), matelas mousse et sommier à lattes.

LE PERSONNEL

Un permanent et 16 saisonniers environ constituent le personnel du centre « Le Chornais ». Ces 17 personnes se mobilisent pour l'accueil et l'animation.

Le personnel est composée de :

- L'équipe de direction
- L'équipe d'animation
- L'équipe de service.

LE D!RECTEUR

Il est employé par l'Association « Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laïques de Savoie » et, à ce titre, devient en centre de vacances, le représentant de cette association.

Son rôle avant le séjour :

- Il est chargé du recrutement de l'ensemble du personnel
- Il est chargé d'assister à toutes les réunions de travail durant l'année au siège de l'association
- Il doit établir, en coordination avec ses adjoints, un projet pédagogique.

Son rôle pendant le séjour :

- Il est le responsable civil et moral de l'ensemble des enfants qui lui sont confiés
- Il assure la gestion et l'administration du centre à partir du budget alloué
- Il est le responsable pédagogique de toutes les activités entreprises
- Il se doit, avec l'équipe de direction, d'assurer son rôle formateur au niveau des animateurs
- Il est responsable de la maintenance des locaux et du matériel
- Il est chargé, durant le séjour, de la liaison avec le bureau de la Fédération des Œuvres Laïques – Vacances pour Tous, les familles, les autorités locales et la presse.

Son rôle après le séjour :

- Il est responsable de sa gestion vis-à-vis de l'association
- Il doit établir un rapport de fonctionnement du séjour
- Il doit établir un inventaire du matériel du centre.

LE DIRECTEUR ADJOINT

Sa fonction lui donne la responsabilité, en collaboration directe avec le directeur, de toute l'intendance. Il est le responsable des prestations fournies par l'équipe de service.

Son rôle pendant le séjour :

- Il travaille en étroite collaboration avec l'équipe de cuisine et de service dont il dirige et supervise le travail
- Il travaille en étroite collaboration avec les animateurs pour les éventuels repas pris à l'extérieur (pique-nique, refuge, etc. ...)

Il est chargé :

- de tout l'approvisionnement et des contacts fournisseurs
- de la tenue du cahier d'économat (gestion informatique)
- d'élaborer journalièrement les prix de journée en respectant les budgets

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Les fonctions des animateurs sont nombreuses et variées. Ce sont eux qui sont en contact permanent avec les enfants et c'est souvent d'eux que dépend la réussite des séjours des participants.

Leurs fonctions principales sont :

La responsabilité

- Les parents confient aux animateurs ce qu'ils ont de plus précieux au monde !
- Prise de conscience de dangers éventuels (l'initiative est encouragée mais l'inconscience est inacceptable).

La pédagogie

- Animateur de l'éveil et de la découverte

L'affectif

- Rôle de remplaçant des parents

L'éducatif

- Sensibilisation aux problèmes de vie courante (mixité, tabac, alcool, drogue, etc ...)

L'ÉQUIPE DE SERVICE

Elle est composée de 2 cuisiniers, 1 aide cuisinier, 1 plongeur, 3 personnes de service, 1 lingère, 1 barman et parfois 1 réceptionniste.

LES SERVICES DU CENTRE

Accueil

A votre arrivée, les valises sont déchargées par les animateurs et entreposées dans le garage. Les enfants sont dirigés en salle à manger en attendant la répartition dans les chambres. Le soir, une veillée d'accueil est prévue, animée par l'équipe du centre.

Courrier

Le courrier arrive en début d'après-midi. Il est remis directement aux enseignants ou aux personnes responsables des groupes.

Adresse du centre :

Nom, prénom de l'enfant, classe de

Fédération des Œuvres Laïques de la Savoie – Vacances pour Tous

Le Chornais

73270 Arêches

Tél. 04 79 38 10 75 Fax 04 79 38 13 48

Santé

Le centre dispose d'un local pharmacie et d'une chambre spécialement aménagée pour les petits soins médicaux à dispenser.

A Beaufort : 2 médecins, 1 dentiste, ambulances

Centre hospitalier à Albertville (24 km)

Linge

Le lavage du linge n'est prévu que pour les séjours de plus d'une semaine.

La collecte, le tri et la redistribution du linge sont à la charge des animateurs.

Le lavage du linge doit se limiter au petit linge courant et le centre ne peut être tenu responsable des pertes ou des incidents dus au lavage.

Matériel

Un certain nombre de matériel est mis gracieusement à la disposition des séjournants.

Il appartient au responsable de veiller à sa bonne utilisation et à son rangement.

Téléphone

Les appels téléphoniques ne sont pas autorisés pour les enfants. Ce sont les enseignants ou les responsables de groupe qui prennent les appels téléphoniques des parents de 17 h 30 à 19 h 00.

Les communications téléphoniques passées à partir du centre sont facturées.

Secrétariat

Le centre dispose d'un photocopieur. Service payant.

CONDITIONS GÉNÉRALES DU SÉJOUR

Il est interdit de fumer dans les locaux !

Les chewing-gums sont une gêne en collectivité. Aidez-nous à garder notre centre propre en demandant aux enfants de ne pas mâcher à l'intérieur.

Les entrées et les sorties en chaussures de ski ou de montagne se font obligatoirement par le local destiné à cet usage. En hiver, les chaussures sont proscrites à l'intérieur : les enfants doivent avoir des chaussons.

Tous les lits sont équipés d'alèses. Néanmoins, nous vous remercions de nous signaler dès l'arrivée les problèmes d'énurésie.

Restauration

Nos repas sont servis à table dans un souci de convivialité et d'apport pédagogique.

Les animateurs mangent avec les enfants à chaque repas. Les enfants participent à la vie du centre en rassemblant au bout de la table les couverts.

Les pique-niques seront, dans toute la mesure du possible, planifiés dès le début du séjour et confirmés au plus tard la veille avant 18 h 30.

Nous prenons en compte les demandes de régimes spéciaux (sans porc, végétarien, ...).

Entretien

Pour faciliter le ménage, les chambres doivent être libérées aux heures qui auront été convenues avec le responsable du séjour.

Le rangement des salles de classe et d'activités reste sous la responsabilité des séjournants.

Il sera procédé à un état des lieux avec le responsable du groupe en début et fin de séjour.

Toute dégradation manifeste sera facturée au prix de la remise à neuf, le jour de remplacement.

L'ORGANISATION

LE RYTHME DU SÉJOUR (PLANNING TYPE 10 JOURS)

Ma classe nature en Beaufortain

Exemple de programme sur 10 jours

PRINTEMPS

JOUR 1	JOUR 2 La ferme d'alpage	JOUR 3 Étagement Alpin	JOUR 4 Habitat de montagne	JOUR 5 Fabrication du fromage
	<p>Petite marche autour du chalet «A la découverte d'une ferme d'alpage» (environ 1h30)</p>	<p>Lecture de paysage Le massif du Beaufortain, l'étagement alpin, l'aménagement d'une station (environ 2h)</p>	<p>Randonnée à la journée « Le sentier des pointières » Un parcours original à la découverte de la vie d'autrefois, mis en avant par la reconstitution des habitations et des lieux de travail tout au long du parcours.</p>	<p>Visite de la fruitière de Beaufort et dégustation (environ 3h)</p>
<p>Arrivée Installation Découverte du chalet Présentation du séjour</p>	<p>Séance d'escalade (environ 2h)</p>	<p>Séance d'escalade (environ 2h)</p>		<p>Séance d'accro-branche (environ 3h)</p>

JOUR 6 S'orienter en montagne	JOUR 7 Barrage de montagne	JOUR 8 Village et traditions	JOUR 9 Faune et Flore	JOUR 10
<p>Activités de découverte autour du chalet (environ 3h)</p> <p>Parcours d'orientation En fin de journée : remise des prix</p>	<p>Visite d'un site Remarquable : Excursion au barrage de Roselend. L'hydro-électricité en montagne : eau et énergie Retour au chalet par les chemins de randonnée.</p>	<p>Les métiers de la montagne (environ 1h30)</p> <p>Visite du village d'Arêches parcours enquête avec les habitants (environ 2h)</p>	<p>Départ en randonnée à la journée depuis le chalet</p> <p>Faune et flore du massif</p>	<p>Rangement Bilan de séjour Départ avec le pique-nique</p>

LA VIE AU CENTRE



Une présentation du rythme de vie conseillé en classe de découverte.

Certains horaires peuvent être adaptés selon les activités choisies.

Cette journée type est indicative et tient compte d'un éventuel « lever échelonné ».

8 H 00 - 8 H 30	Lever – Petit déjeuner
8 H 30 - 9 H 00	Petite toilette – rangements
9 H 00 - 12 H 00	Classe d'activité avec l'enseignant
12 H 00 - 13 H 30	Repas – temps calme
13 H 30 - 17 H 00	Départ par groupes pour les activités sportives
17 H 00 - 17 H 30	Goûter
17 H 30 - 18 H 00	Douches
18 H 00 - 19 H 00	Classe ou découverte du milieu
19 H 00 - 20 H 00	Dîner
20 H 00 - 21 H 00	Veillée
21 H 00 - 21 H 30	Coucher

LES ACTIVITÉS

PRINTEMPS
AUTOMNE

L'escalade

L'escalade aura lieu, en général, au rocher d'escalade de Beaufort.

La randonnée pédestre

Les enfants peuvent aller tous les jours en randonnée pédestre avec un accompagnateur du centre diplômé (accompagnateur moyenne montagne). Veillez à ce qu'ils aient de bonnes chaussures de marche.

Les autres activités

La base de loisirs de Beaufort possède en outre un terrain de jeux où il est facile d'y organiser des grands jeux, un mini-tennis, un ping-pong, du volley-ball et une piscine (supplément), etc.

HIVER

Le matériel de ski

L'essayage du matériel, skis et chaussures, se fait le premier jour, aux 2 loueurs du Planay, par petits groupes de 10 maximums. Les animateurs assurent la transition des différents groupes. Le matériel est distribué et réglé par des professionnels.

Les skis et les bâtons sont entreposés chez le loueur pour les débutants et au centre pour les autres.

Les cours de ski

Pour les classes de neige, les cours de ski sont encadrés par des moniteurs de l'E.S.F., tel que le prévoit la législation.

En fin de séjour, les enfants ont la possibilité de passer les tests de l'E.S.F. (étoiles) : le prix de la médaille est d'environ 7 euros.

D'autres activités de neige sont prévues durant le séjour : promenades en raquettes (encadrées par un brevet d'état), recherche d'un « arva », jeux dans la neige, ...

Axes de travail

Support pédagogiques proposés

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Formation des glaciers
Formation d'une vallée
Les cristaux de roche, les minéraux
Les lacs de montagne

Documentation
Etude des cartes IGN
Cartes en relief

L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT

Histoire de la Savoie
Evolution des populations
La Savoie pendant les guerres
L'habitat montagnard

Documentation
Bibliothèque du centre

ÉTUDE CLIMATOLOGIQUE

Etude du climat de montagne
La formation de la neige, de la glace
La météo

Documentation
Bibliothèque du centre
Approche des névés

ÉTUDE DE LA FAUNE

Les animaux, les migrations
Les réserves
La chasse

Documentation
Rencontre avec un garde-chasse

ÉTUDE DE LA FLORE

L'étagement de la végétation
Les fleurs de montagnes, la protection
Les champignons
Les résineux

Documentation
Cueillette de champignons
Herbier

LA FORET – LE BOIS

Espèces d'arbres, le cubage
La coupe, le débardage
La manutention (tracteur, hélicoptère)
La scierie, l'exploitation

Reconnaissance des espèces
Visite d'une scierie
Visite d'un site de coupe
Entretien avec un forestier

ÉTUDE DES RESSOURCES AGRICOLES

L'élevage, le lait, le fromage
La fabrication
L'alpage, l'hivernage, la transhumance
L'outillage, la mécanisation

Visite d'une ferme, d'un chalet d'alpage
Visite d'une fromagerie - coopérative
Documentation
Entretien avec les alpagistes, les anciens du village.

ÉTUDE DES ÉNERGIES NATURELLES

L'eau, l'hydroélectricité, les captages
L'énergie solaire en montagne

Visite d'une centrale hydro-électrique
Visite du barrage de Roseland
(Classe verte)

ÉTUDE DU PATRIMOINE

Visite d'une église (avec supplément)
Les églises, leurs caractéristiques
Les châteaux, leur histoire

Annecy
Abbaye d'Hautecombe
Village de Boudin

LE TOURISME - L'ÉCONOMIE

Les sports d'hiver
Origine et développement du ski
La station : équipement, organisation
Les métiers de la montagne

Rencontre avec un moniteur-guide
Documentation
Diaporama sur la montagne, vidéo gille
Vidéo sur la course de la Pierra Menta
Présentation du matériel

MÉTIERS ET TRADITIONS SAVOYARDES

Métiers et traditions savoyardes
Le folklore savoyard, le patois
La cuisine savoyarde
Contes et légendes

Chants et danses de Savoie
Dégustation de raclette, fondue
Une recette : la tartiflette

LA MONTAGNE ET SES DANGERS

La neige, les avalanches
Les dangers de la montagne
Les secours en montagne

Montage Diapos : neige et avalanches

AN!MAT!ONS ET EXCURSIONS

Voici quelques idées d'animation qu'il est possible de faire pendant un séjour classe de découverte

Des ateliers

- Journal écrit
- Journal vidéo
- Reportages
- Herbier

Des activités

- Interview d'une personnalité locale (maire, curé, guide ...)
- Randonnée écologique
- Spectacle folklorique
- Journée à la ferme
- Grands jeux

Des soirées

- Petits jeux d'extérieur
- Contes et histoires
- Mimes
- Danses
- Chants
- Ombres chinoises
- Veillée au coin du feu
- Veillée déguisée
- Jeux de société

!INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Parmi les animations possibles au centre du Chornais, la rencontre avec des professionnels de la montagne est toujours un moment fort du séjour.

Professionnels internes au centre :

- Les activités sportives de la montagne : Présentation par Pierre-Yves des différentes activités et du matériel spécifique à la montagne, suivi d'un film « La Pierra Menta ».
- Egalement par d'autres animateurs qualifiés : la présentation du Beaufortain en film vidéo suivi d'une discussion.
- Neige et avalanches : films et présentation.

Intervenants extérieurs :

- Un garde forestier de la région présente un montage audiovisuel sur la forêt (écologie, viticulture, métiers du bois ...). Son intervention, avec débat, dure environ 2 h 00. Il organise également des sorties en forêt avec explications.
- Une rencontre avec des anciens du village donne aux enfants une idée de la vie montagnarde d'autrefois.

Pour toutes ces interventions, il est important que les enfants aient préparé des questions.

EXCURSIONS

Voici quelques exemples d'excursions et de visites que nous proposons

Beaufort sur Doron

(trajet : 20 minutes)

Visite de la coopérative de fabrication du beaufort
Jeu de découverte du village
Visite du barrage de Roseland (fermé en hiver)

Les Saisies

(trajet : 30 minutes)

Visite de l'ancien site olympique
Elevage de chiens Samoyedes
Fromagerie

Albertville

(trajet : 40 minutes)

Ville olympique
Conflans = citée médiévale
L'« Ecomusée agricole de la Combe de Savoie » à Grésy sur Isère (17 km d'Albertville)

Le Bourget du lac

(trajet : 1h30)

Visite de l'Abbaye d'Hautecombe
Pique-nique au bord du lac
Possibilité de promenade en bateau sur le lac (avec supplément)

Chamonix

(trajet : 1h30)

Visite du musée alpin
Possibilité de visiter :

- La mer de glace par le tramway de Montenvers (supplément)
- Le Brévent par la télécabine + le téléphérique (supplément)
- Le tunnel du Mont-Blanc
- Le glacier des Bossons

Pique-nique dans la forêt des Tines

Annecy

(trajet : 1h15)

Possibilité de visiter

- Le château musée (avec animation)
- Le musée de la cloche
- L'usine de retraitement des eaux du lac

Possibilité de promenade en bateau sur le lac (supplément)
Promenade dans la vieille ville indispensable
Pique-nique au bord du lac, dans le parc de la mairie

ANNEXES

TROUSSEAU TYPE (EXEMPLE)

Trousseau de _____ Classe de _____

(Ne pas hésiter à indiquer les couleurs ou modèles)

Le linge de corps

- 5 slips ou culottes
- 5 tricot de corps
- 5 paires de chaussettes normales
- 3 paires de chaussettes de laine chaudes

Pour la nuit

- 2 pyjamas ou chemises de nuit

Vêtements de jour et d'intérieur

- 1 paire de chaussons (obligatoire)
- 1 jogging ou 1 survêtement
- 3 pantalons ou jeans ou jupes
- 1 pull-over de laine chaud
- 3 sous-pulls ou tee-shirts ou chemises

Pour l'extérieur

- 1 anorak
- 1 imperméable ou K-way
- 1 chapeau ou casquette ou bonnet
- 1 paire de gants ou moufles

Les chaussures

- 2 paires de basket ou jogging

Pour la toilette

- 1 serviette de bain
- 2 serviettes de toilette
- 2 gants de toilette
- 1 trousse de toilette (shampooing, savon, peigne, brosse à dents, dentifrice)

Divers

- 3 serviettes de table
- 1 sac à linge sale
- 1 maillot de bain
- mouchoirs en papier
- enveloppes timbrées
- lampe de poche, jeux, peluche, appareil photo ...

Signature et date

POUR LA CLASSE DE NEIGE (EN + DU TROUSSEAU DE BASE)

Le linge de corps

- 3 collants

Vêtements de jour

- 1 pull-over de laine
- 2 sous-pulls à col roulé

Vêtements de ski

- 2 combinaisons de ski ou 2 pantalons de ski + anorak avec capuche
- 2 paires de gants imperméables (pas de gants en laine)
- 2 bonnets ou cagoules
- 2 paires de lunettes de soleil avec élastique
- 1 écharpe

Chaussures

- 1 paire de bottes de neige ou après-skis

Divers

- Crème solaire indice de protection 10 minimum
(Attention aux crèmes provoquant des allergies)

POUR LA CLASSE VERTE (EN + DU TROUSSEAU DE BASE)

Vêtements d'extérieur

- 3 shorts
- 1 jogging pour les randonnées pédestres

Chaussures

- 1 paire de bottes en caoutchouc
- 1 paire de chaussures de marche (genre pataugas)

Divers

- 1 sac à dos
- 1 gourde
- 1 lampe de poche

Le linge de corps est lavé pendant les séjours supérieurs à une semaine, il n'est donc pas nécessaire de mettre du linge outre mesure.
Proscrire systématiquement les walkmans et objets de valeur non indispensables.

Nous vous conseillons vivement de donner aux parents les recommandations suivantes :

- Marquer tout le linge de l'enfant, si possible avec des étiquettes cousues. Au minimum, faire une marque distinctive (les initiales ne se sont pas suffisantes) que l'enfant pourra reconnaître facilement.
- Faire participer l'enfant à la préparation de sa valise. Même s'il est très jeune, il apprendra à mieux reconnaître et à les désigner par leur nom.
- Ne pas oublier d'inclure dans l'inventaire les vêtements que l'enfant portera sur lui pendant le voyage.
- Faire un double de l'inventaire qui sera conservé par l'enseignant ou le responsable du groupe (les feuilles d'inventaires se perdent souvent pendant les séjours).
- Marquer chaque bagage avec une étiquette au nom, prénom et adresse de l'enfant et numéro de téléphone du centre
- Choisir des vêtements pratiques et peu fragiles.
- Ne pas oublier les lunettes et crème solaire de qualité.

VOTRE MALLE PÉDAGOGIQUE

Exemples de ce que vous pouvez emmener au centre :
(Reportez-vous également à la liste du matériel disponible)

Fournitures

- Papiers divers, enveloppes
- Crayons, gommes, feutres, règles, taille-crayons, compas ...
- Colles, agrafeuses, agrafes, punaises, épingles ...
- Ciseaux, cutters
- Fiches planning
- Peintures, pinceaux ...

Animation

- Papier crépon
- Maquillage
- Foulards de jeux
- Sifflets
- Affiches
- Cassettes vidéo, films
- Attaches parisiennes
- Balles ...

Documentation

- Livres d'histoires et de contes
- Livres de jeux

Divers documents à emporter

- Fiches sanitaires
- Fiches de trousseau
- Cahiers et registres administratifs
- N° d'agrément
- Autorisations de sortie du territoire

PLAN DES PISTES

